

Le projet de reconstruire les Lilas à Bagnolet reçoit l'appui des salariés de la maternité

Publié le 25/03/15 - 13h41 - HOSPIMEDIA

Par une lettre ouverte, le personnel de la maternité des Lilas (Seine-Saint-Denis) apporte ce 24 mars son soutien au projet de reconstruction de leur établissement privé non lucratif, géré par l'association Naissance, à Bagnolet auprès de la clinique Floréal (lire ci-contre). Selon eux, cette "issue" adossée à un établissement privé lucratif MCO permet de garantir la poursuite du projet médical des Lilas et de créer *"un cadre favorable à des coopérations"*. Et de saluer le fait que *"pour la première fois depuis cinq ans, des objectifs sont partagés entre l'association, ses personnels et les pouvoirs publics"*. Un constat que la CGT vient en revanche nuancer par communiqué, jugeant *"étonnant"* que *"soudainement"* l'ensemble des partenaires semblent s'accorder sur un projet de partenariat avec le privé lucratif. D'autant que le montage juridique et budgétaire n'est pas encore précisé, de même que la santé financière de la clinique *"alors que la maternité est au bord du dépôt de bilan"*, souligne le syndicat. Même mise en garde du côté de la municipalité des Lilas, le maire socialiste Daniel Guiraud rappelant par communiqué combien, selon lui, *"le projet le moins onéreux et le plus rapidement livrable"* reste une reconstruction sur le site Gütermann aux Lilas, chiffrée à 24 millions d'euros (M€) : *"Les engagements de soutien à l'investissement (5 M€) ainsi que la garantie d'emprunt par la ville des Lilas se rapportent à la reconstruction de la maternité des Lilas aux Lilas. Toute autre hypothèse supposerait que l'ARS Île-de-France aille solliciter elle-même les collectivités concernées."*

Dans son relevé de conclusions de la réunion sur le devenir de la maternité des Lilas qui s'est tenue le 11 mars dernier, le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes prend pour sa part fait et cause pour le projet Floréal. En effet, à l'entendre, le projet Gütermann *"ne permet pas de garantir à moyen et long terme la même qualité et sécurité des prises en charge que la reconstruction à proximité d'un plateau technique"*. Or, l'adossement à la clinique Floréal ouvre justement la possibilité aux Lilas *"de garantir la poursuite de son projet médical et (...) de créer un cadre favorable à des coopérations"*, écrit le ministère. Aussi, invite-t-il à expertiser puis élaborer d'ici fin juin le projet Floréal tant dans sa dimension architecturale que financière. *"La mise en œuvre du projet exigera environ trois années (études et chantier). La poursuite du soutien des pouvoirs publics, par des aides en exploitation, estimées à 7 M€ sur cette période, est nécessaire. Un travail de calibrage du soutien indispensable des pouvoirs publics doit être réalisé pour finaliser cet engagement"*, précise le ministère. Enfin, pour combler l'écart entre l'estimation du projet et les engagements de soutien à l'investissement déjà souscrits, un tour de financement complémentaire est annoncé auprès de l'État et des collectivités.